

Province de Québec

# Municipalité de Boileau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le lundi 26 novembre à 16h15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 702, chemin de Boileau.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
  - 3.1 Addenda à l'entente intermunicipale concernant le service de formation des pompiers de la MRC de Papineau
  - 3.2 Programmation révisée des travaux TECQ 2014 – 2018
  - 3.3 Acquiescement d'une compensation financière – MDDELCC
  - 3.4 Abat-poussière – entente 2019
  - 3.5 Fermeture du coffret de sureté à la Caisse Desjardins
  - 3.6 Acquiescement d'une partie de la facture d'Excapro
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**DONNÉ à BOILEAU ce 22<sup>e</sup> jour de novembre deux mille dix-huit.**



Cathy Viens  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Boileau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois (3) endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 23 aout 2018.



Cathy Viens  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière